

Chartres, le 03/01/2025

Projet de feuille de route territorialisée– Loir

Cette feuille de route territorialisée fait suite à la réunion de RETEX qui s'est tenue à Bonneval le 8 novembre dernier, en présence des maires des communes touchées et des services de l'État.

Elle comprend 6 thématiques et 28 actions à engager.

1. L'alerte et la gestion de crise

Action	Demande/ constat	Territoire	Proposition	Échéance	Chefs de file
1	PCS/PICS	Ensemble du territoire	Guide pour la rédaction des PCS à destination des maires	Déjà réalisé : MAJ du site Internet + lettre de l'État de décembre 2024	SIDPC
2			Programmer des formations des élus à la gestion des risques/ PCS (demi-journée), en partenariat avec le SDIS	Premier semestre 2025	
3	Alerte de la population	Ensemble du territoire	Sensibiliser la population et les élus au dispositif Fr-Alert	Utilisation de FR-Alert en novembre 2024 MAJ du site Internet à réaliser en début d'année 2025	SIDPC
4			Information sur le kit d'urgence pour la population	Déjà réalisé : MAJ du site Internet + lettre de l'État de décembre 2024	

2. L'entretien des cours d'eau

Action	Demande/ constat	Territoire	Proposition	Échéance	Acteurs
5	Méconnaissance des obligations sur l'entretien	Bassin du Loir	Mise à jour et diffusion large de la plaquette sur l'entretien	Janvier 2025	DDT
6			Réunion pédagogique à destination des élus	Premier semestre 2025	
7			Harmoniser les dates d'intervention inscrites dans les DIG au bénéfice des GEMAPIENS pour effectuer les travaux sur les berges et dans les lits des cours d'eau		
8	Questionnements sur des cours d'eau qui se comblent	Bassin du Loir	Informar les maires et le SMAR des souplesses réglementaires en matière d'intervention dans le lit mineur (possibilité d'enlèvement des atterrissements)	Lettre de l'État de février 2025 et MAJ site internet	DDT
9			Mise à jour et diffusion de la plaquette sur les travaux en rivière	Janvier 2025	DDT
10	Défaut d'entretien de la part des propriétaires	Bassin du Loir	Rencontrer le président du SMAR et encourager la mise en place de DIG entretien	Début d'année 2025	DDT
11			Encourager la mise en place de groupements de commande pilotés par le SMAR pour l'entretien annuel des vallées sur le domaine public	2025	SMAR, communes
12		Ensemble du territoire	Prendre un arrêté préfectoral sur les obligations d'entretien, pour pouvoir mettre en demeure les propriétaires défaillants	2025	DDT

3. La gestion des ouvrages hydrauliques (vannages)

Action	Demande/ constat	Territoire	Proposition	Échéance	Acteurs
13	Vannages restés fermés pendant	Bassin de l'Huisne	Faire remonter les problèmes rencontrés et	Début d'année	DDT

	l'inondation		faire un courrier rappelant au propriétaire ses obligations et demandant de prendre les actions nécessaires, sur la base de l'arrêté préfectoral de 2002	2025	
14			Mise à jour de la plaquette sur les droits et devoirs des propriétaires de moulins	Fin d'année 2024	DDT
15	Sécuriser le cadre d'intervention des maires en cas de crise	Ensemble du territoire	Actualiser l'arrêté de manipulation des vannages 2002 en y intégrant une autorisation pour les maires à se substituer aux propriétaires défaillants en cas de crise.	Début d'année 2025 (nécessite un travail juridique)	DDT
16	Améliorer la connaissance des ouvrages	Bassin du Loir	Élaborer un inventaire des ouvrages, avec les emplacements, les propriétaires et leurs contacts, leur état. Construire une procédure pour l'actualisation continue de cette base de données.	Courant 2025	DDT et SMAR
17	Informers les nouveaux propriétaires de moulins de leurs obligations	Bassin du Loir	Sensibiliser les notaires à la nécessité d'informer les nouveaux propriétaires de leurs droits et obligations en matière d'entretien et de gestion des ouvrages	1 ^{er} semestre 2025	DDT

4. Connaissance et surveillance de l'aléa

Action	Demande/ constat	Territoire	Proposition	Échéance	Acteurs
18	Définir les modalités d'intégration des stations de l'Ozanne dans le réseau Vigicrues	Loir (Ozanne)	Organiser une réunion avec le SMAR, la DREAL PDL et la DDT pour échanger sur les possibilités d'intégrer les stations du SMAR sur l'Ozanne dans Vigicrues.	Début d'année 2025	DDT, SMAR, DREAL PDL
19	Méconnaissance de Vigicrues Flash	Ensemble du territoire	Communiquer auprès des maires sur ce dispositif sous-utilisé	Déjà réalisé : MAJ du site Internet + lettre de l'État de décembre 2024	SIDPC

20	Ajouter des stations Vigicrues sur le Loir et l'Ozanne, augmenter le niveau de service (prévisions...)	Loir	Consultation en cours du schéma directeur de prévision des crues : contribution à faire dans ce sens.	Début d'année 2025	DDT et pref
21	Capteurs Vigicrues noyés pendant la crise, prévisions peu précises sur les temps de propagation	Bassin du Loir	Prise en compte de ces dysfonctionnements par les services de prévision des crues	Courant 2025	DREAL PDL
22	Révision et par couverture des PPRI	Bassin du Loir	Réinterroger la programmation d'élaboration et de révision des PPRI (nombre et ordre, rythme, périmètre)	Début d'année 2025	DDT

5. Le ruissellement

Action	Demande/constat	Territoire	Proposition	Échéance	Acteurs
23	Connaissance de l'aléa ruissellement et aménagements	CC Bonnevalais et CC du Grand Châteaudun	Élaborer un diagnostic sur le phénomène de ruissellement (notamment les pratiques agricoles) prescrivant des aménagements à une échelle adaptée.	2025 et suivant	Communes, EPCI (CC Bonnevalais et CC du Grand Châteaudun), Agence de l'eau Loire-Bretagne, chambre d'agriculture
24	Gestion des eaux pluviales urbaines	CC Bonnevalais et CC du Grand Châteaudun	Imposer dans les règlements l'infiltration à la parcelle et des dimensionnements ambitieux sur les ouvrages de gestion des eaux pluviales	2025 et suivant	Communes EPCI (CC Bonnevalais et CC du Grand Châteaudun)

6. La prévention

Action	Demande/constat	Territoire	Proposition	Échéance	Chefs de file
25	Importance des zones inondables, zones humides, zones d'expansion des crues, haies...	CC Bonnevalais et CC du Grand Châteaudun	Intégrer ces éléments dans les documents de planification et prioriser leur conservation voire leur développement	2025 et suivant	Communes et CC Bonnevalais et CC du Grand Châteaudun
26			Améliorer le suivi des	2025 et	DDT, OFB

			procédures administratives et judiciaires sur ces thématiques, priorisées par le plan de contrôle	suivant	
27	Exercice de la compétence GEMAPI	Bassin du Loir	Structurer la compétence aux échelles des bassins versants et donner les moyens d'actions aux structures GEMAPIENNES, en prélevant la taxe GEMAPI à hauteur des investissements nécessaires	2025 et suivant	EPCI (CC Bonnevalais et CC du Grand Châteaudun) , SMAR
28	PAPI	Bassin du Loir	Sur les territoires qui s'y prêtent, faire émerger des PAPI permettant de financer de l'animation, des études et des actions de prévention sur l'inondation	2025 et suivant	EPCI (CC Bonnevalais et CC du Grand Châteaudun) , SMAR